

La Codification de la Paie – 2 jours – Programme 2020-2021

Cette formation permettra aux agents d'apprendre ou de mettre à jour leurs connaissances sur les différentes cartes de saisies en matière de codification de la paie sur tout type de logiciel.

De nombreux cas pratiques sur des cas courants viennent agrémenter ces deux journées.

Le + : les stagiaires peuvent venir avec leurs cas pratiques sur lesquels ils ont eu des difficultés.

A l'issue de la formation les stagiaires seront en mesure de passer la plupart des écritures de paie.

PRE REQUIS : Aucun

VALIDATION DES COMPETENCES : Exercices au fil de la formation et évaluation de fin de stage

SUPPORT : Chaque stagiaire se verra remettre au début de la formation un guide sur la codification de la paie

PROGRAMME

- ◆ Informations communes à tous les documents (Numéro INSEE - Numéro Dossier)
- ◆ Carte 00 (Nom - Prénom - Date Naissance – Civilité – Situation Familiale)
- ◆ Carte 80 (Attribution du NIR définitif)
- ◆ Carte 90 (Nom de famille)
- ◆ Carte 01 (Indice – Grade – Poste)
- ◆ Carte 02 (Éléments de rémunération – Cotisations)
- ◆ **Exercices**
- ◆ **Correction**
- ◆ Carte 03 (Temps Partiel – Temps incomplet – Surcotisation)
- ◆ Carte 04 (RIB – BIC IBAN – Virement international)
- ◆ Carte 91-92 (Adresse)
- ◆ Cartes 9C et 9G (Prise en charge du SFT – Réactivation du SFT)
- ◆ Cartes 40-41-42 (Rémunérations précalculées occasionnelles - Lien avec le congé de formation)
- ◆ Carte 45 (Rémunérations forfaitaires)
- ◆ Carte 60-65-67 (Service non fait – Carence)
- ◆ **Exercices**
- ◆ **Correction**
- ◆ Carte 05 (Indemnités retenues permanentes – Focus sur la PPCR et la retenue à la source)
- ◆ Carte 20 (Indemnités retenues occasionnelles)
- ◆ Carte 22 (Indemnités historisées permanentes ou non – Lecture des fiches techniques)
- ◆ **Exercices**
- ◆ **Correction**
- ◆ Prises en charges (Permet une synthèse de la formation)
 - Titulaires
 - Agents contractuels
 - Rémunérations accessoires (notamment en cas d'emploi secondaire)
 - Cas spécifiques abordés suivant la demande et l'origine des stagiaires (ATER détachés et codification particulière de la RAFP – Hospitalos Universitaires – Apprentis – Contrats PACTE – CUI CAE – Contractuels doctorants)